

La MRC d'Antoine-Labelle fait état d'avancement de son projet Brancher Antoine-Labelle

Mont-Laurier, le 19 mai 2021 – **Le projet Brancher Antoine-Labelle (BAL) avance à bon rythme.** La MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) poursuit ses travaux dans le cadre de son projet de construction de réseau de fibres optiques visant à doter la population du territoire d'un service Internet haute vitesse optimal. Ainsi la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL) offre ses services à de nombreux citoyens.

Alors que le volet actif du projet, soit la construction des centres de données, et que les relevés sur près de 35 000 structures de soutènement sont complétés depuis plusieurs semaines, l'ensemble des demandes de permis, s'élevant à plus de 890 demandes, a pu être déposé à l'automne dernier. Puisque les plans de construction préliminaires doivent être réalisés pour procéder au dépôt des demandes de permis, la conception du réseau est également terminée.

Afin de protéger les infrastructures qui hébergent d'importants équipements tels que les lignes d'électricité et assurer la sécurité de la population et des travailleurs, chacune de ces demandes nécessite une analyse rigoureuse. À ce jour, ce sont près de 600 autorisations obtenues permettant ainsi de procéder aux travaux préparatoires de certaines structures de soutènement ou à la construction du réseau de fibres optiques par secteur sur les structures en bon état.

La construction du réseau, quant à elle, avance à un rythme soutenu. En effet, en ce qui concerne la phase 1, soit celle des municipalités de Chute-Saint-Philippe, L'Ascension, Lac-des-Écorces, Lac-Saguay, Lac-Saint-Paul (également phase 2), La Macaza, Nomingue et Rivière-Rouge, plus de 600 km de fibres optiques sont déployés et 3 400 portes sont branchées aux services. Les travaux de construction de cette phase sont en continu selon l'obtention des permis d'attache aux structures de soutènement.

Du côté des municipalités de Ferme-Neuve, Kiamika, Lac-du-Cerf, Lac-Saint-Paul, Mont-Laurier, Mont-Saint-Michel, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Sainte-Anne-du-Lac et Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles qui constituent la phase 2, déjà 150 portes sont branchées aux services en raison des 100 km de fibres optiques déployés. Ces travaux ont été devancés de quelques semaines de l'échéancier prévu.

Mise à jour de la carte interactive

La MRCAL poursuit également les mises à jour de sa carte interactive du projet Brancher Antoine-Labelle selon les avancements. En effet, cette carte interactive contient une foule d'informations telles que l'emplacement des centres de données, les phases de déploiement, les zones déjà desservies par un service

Internet haute vitesse, les zones de relevés de poteaux, les demandes d'autorisation d'utilisation des poteaux, la construction du réseau ainsi que la disponibilité de la fibre.

Cette carte est disponible au www.brancherantoinelabelle.com sous l'onglet Carte. Il est à noter que les données exposées sur celle-ci sont à titre indicatif seulement et peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. La MRCAL ne peut garantir l'exactitude de l'information qui s'y retrouve, mais s'engage à la mettre à jour régulièrement selon les avancées du projet.

Financement public

Le projet est possible grâce à des subventions importantes des gouvernements du Québec et du Canada de l'ordre de 26 millions \$, en plus des contributions municipales de l'ordre de 24 millions \$. Il s'agit du plus gros projet québécois en termes de financement accordé dans le cadre de ces programmes gouvernementaux, et le troisième en importance au Canada. Au même titre que d'autres services ou projets municipaux, la construction du réseau de fibres optiques devient un service municipal ayant pour objectif d'offrir un accès Internet haute vitesse de qualité. Ce projet collectif est financé par l'implication du milieu à l'aide d'une taxe foncière applicable à tous les immeubles desservis et les terrains vacants construisibles devant lesquels passera la fibre optique.

La mise en vigueur de la perception a débuté en janvier 2020 pour certaines municipalités de la phase 1 et en janvier 2021 pour l'ensemble des municipalités du territoire. En plus d'être annonciateur de l'éventuelle disponibilité d'Internet haute vitesse, la perception de la taxation permet d'assumer les importantes dépenses engagées par l'ensemble des travaux qui précèdent le branchement telles que la conception du réseau, la demande des permis et des autorisations d'accès auprès des propriétaires de poteaux, les plans de construction, la construction des cabinets extérieurs, l'acquisition de matériel, l'installation des fils de services, la fusion des câbles et les tests réseau. Ces étapes sont essentielles et préalables à la livraison du service, peuvent s'échelonner sur plusieurs mois et ont impliqué jusqu'à maintenant des investissements de plus de 15 millions \$.

Les services de télécommunication

Une fois le réseau de fibres optiques disponible chez eux, les citoyens pourront s'abonner aux services de télécommunication offerts par la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL) selon différents forfaits établis pour répondre aux multiples besoins. Ces services se démarquent par une technologie de qualité et à la fine pointe parmi les plus performantes connues à ce jour dans le domaine des télécommunications. Les vitesses de téléchargement et téléversement sont incomparables aux offres actuellement disponibles dans les secteurs desservis. Des services de télécommunication tels qu'offerts dans les grands centres urbains sont enfin disponibles sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle. Pour plus de renseignements sur la disponibilité des services et la forfaitisation, les citoyens sont invités à communiquer avec la CTAL par téléphone au 819 623-2825 ou par courriel à info@ctal.ca. Une foule d'informations est également disponible au www.ctal.ca.

Pour rejoindre la MRC d'Antoine-Labelle

Rappelons qu'en cette période de pandémie où le télétravail est priorisé, les employés de la MRCAL demeurent à l'entière disposition des citoyens du territoire. Ces derniers peuvent communiquer avec les employés par courriel ou par téléphone en prenant soin de laisser un message vocal. La liste du personnel est disponible sur le site Web de l'organisation au lien suivant : <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/liste-du-personnel>. Des informations à jour concernant les activités de l'organisation sont aussi disponibles sur ce site Web, sous l'onglet Nouvelles, et sur la Page Facebook MRC d'Antoine-Labelle. Il est également possible d'utiliser les services en ligne de la MRC en vous rendant au lien suivant : <https://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/services-en-ligne>.

– 30 –

Source : Billie Piché
Coordonnatrice aux communications
819-623-3485 poste 123
b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca